





IDENTITOVIGILANCE

BIEN IDENTIFIÉ = BIEN SOIGNÉ

ICI, ON ENREGISTRE VOTRE IDENTITÉ OFFICIELLE POUR SÉCURISER VOTRE PRISE EN CHARGE.



Pour être bien identifié, pensez à vous munir d'une pièce d'identité valide pour chaque rendez-vous avec un professionnel

Documents d'identité valides :

carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, acte de naissance.

Votre nom de naissance

Tel qu'il apparaît sur vos actes d'états civil (acte de naissance, passeport, carte d'identité...)

Votre prénom

Il s'agit de votre premier prénom de naissance (il apparait avant une virgule sur les documents d'identité récents)

Votre date de naissance

C'est celle inscrite sur votre pièce d'identité

Votre lieu de naissance

C'est la ville et/ou le pays de votre naissance, celui enregistré sur les documents officiels

Ces traits d'identité sont ceux qui seront enregistrés sur vos documents médicaux. Ils garantissent des échanges sécurisés d'informations entre les professionnels de santé qui vous accompagnent.